



PROCURATION

Assemblée Générale Extraordinaire et Assemblée Générale Ordinaire
Jeudi 10 avril 2025 - Université de Nîmes – Site Vauban

Je soussigné(e).....
membre à jour de cotisation du collège journaliste, communicant (rayez la mention inutile)
donne par la présente procuration à
pour me représenter et prendre part en mes lieux et place à l'Assemblée Générale
Extraordinaire et à l'Assemblée Générale Ordinaire électorale du Club de la Presse et de la
Communication du Gard du **jeudi 10 avril 2025 à 18h**.

En conséquence, être présent, prendre part à des délibérations, voter toutes résolutions et
faire le nécessaire permettant l'aveu et la ratification.

NB : 3 procurations maximum par personne présente à l'AG, les membres associés ne votent
pas et ne peuvent être élus au Conseil d'Administration.

Fait à :

Le :

Merci d'envoyer votre procuration par mail à coordination@clubdelapresse30.fr avant le 9
avril 2025 à midi ou l'imprimer et le remettre à la personne désignée. Une procuration peut
également être manuscrite sur une feuille libre à condition qu'elle soit conforme à ce
modèle.

Mention manuscrite « BON POUR POUVOIR ».

Signature :